



3D PRINTERS & MATERIALS | PRODUCTS

Entrez dans la révolution industrielle 4.0

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de Prodways Group objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Prodways Group n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

EXERCICE INTEGRAL DE L'OPTION DE SURALLOCATION DANS LE CADRE DE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE PRODWAYS GROUP

Paris, le 23 mai 2017

- Exercice intégral de l'option de surallocation
- Montant définitif du placement porté à 58,3 M€
- Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Portzamparc Société de Bourse

PRODWAYS GROUP (ci-après « PRODWAYS »), spécialiste de l'impression 3D industrielle, annonce ce jour que face au vif succès de son introduction en Bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment B (Code ISIN : FR0012613610 - Mnémonique : PWG), Oddo & Cie et Portzamparc Société de Bourse ont exercé intégralement l'Option de Surallocation donnant lieu à l'émission de 1 585 528 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 4,80€ par action, pour un montant total de 7 610 534 €.

Pour mémoire, l'opération a rencontré un remarquable succès avec une offre initiale¹ sursouscrite près de 6 fois. L'offre à prix ouvert a été également fortement suivie par les particuliers avec un taux de sursouscription de plus de 7 fois.

En conséquence, le montant définitif de l'augmentation de capital s'établit à 58,3 M€, correspondant à l'émission de 12 155 720 actions nouvelles. Le montant total de la levée de fonds est donc de 66,0 M€ en tenant compte des Obligations Remboursables en Actions souscrites en amont de l'opération. À l'issue de ces opérations, le capital social de PRODWAYS est composé de 49 823 057 actions.

Conformément à l'article 6 du règlement délégué UE 2016/1052 du 8 mars 2016, Oddo & Cie, en sa qualité d'agent stabilisateur, indique qu'aucune opération de stabilisation sur les actions

¹ Placement global et offre à prix ouvert, hors clause d'Extension et Option de Surallocation, en incluant les engagements de souscription tels que décrits dans la Note d'Opération.

PRODWAYS n'a été mise en œuvre depuis le 11 mai 2017. Il a été mis fin ce jour à la période de stabilisation.

PRODWAYS annonce également avoir confié à Portzamparc Société de Bourse la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI. Ce contrat de liquidité est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 23 mai 2017. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 300 000 € en espèces a été affectée au compte de liquidité.

➊ Répartition du capital et des droits de vote

Après exercice intégral de l'option de Surallocation, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	Après l'Offre (1) (2) (3)	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*
Groupe Gorgé	32 504 462	65,24%
André-Luc Allanic	1 100 000	2,21%
Autres management et mandataires	188 608	0,38%
BNP Paribas Développement (2)	201 753	0,40%
Bpifrance Participations	750 000	1,51%
Fimalac Développement (2)	3 403 508	6,83%
Safran Corporate Ventures (2)	907 894	1,82%
Flottant	10 766 832	21,61%
TOTAL	49 823 057	100,00%

* Le pourcentage des droits de vote est identique au pourcentage du capital détenu.

(1) En tenant compte de la division de la valeur nominale des actions de la Société par 2 (et de la multiplication corrélatrice du nombre d'actions composant le capital social par 2) décidée par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 21 mars 2017.

(2) En tenant compte des 3 874 267 actions émises pour la conversion, à la date de la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, des 4 262 162 obligations remboursables en actions émises par la Société.

(3) Après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

➋ A propos de PRODWAYS GROUP

PRODWAYS GROUP est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (machines, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. PRODWAYS GROUP propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites, hybrides ou poudres (division SYSTEMS). La société fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS). Le groupe adresse un nombre important de secteurs, à l'image de l'aéronautique et la santé.



La société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 25,2 M€, dont 58% à l'international. S'appuyant sur une technologie de rupture propriétaire, MOVINGLight®, PRODWAYS GROUP dispose aujourd'hui d'une visibilité mondiale dans le secteur de l'impression 3D industrielle et auprès de clients de premier rang.

PRODWAYS GROUP est une société du Groupe Gorgé.

Plus d'informations sur www.prodways-bourse.com

CONTACT INVESTISSEURS

Prodways Group - Raphaël GORGE
Président Directeur Général
T : +33 (0)1 44 77 94 80

Actus Finance - Natacha MORANDI
Relations investisseurs/analystes
Tél. : 01 53 67 36 94 / nmorandi@actus.fr

Actus Finance – Anne-Pauline PETUREAUX
Relations investisseurs/analystes
Tél. : 01 53 67 36 72/ apetureaux@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Actus Finance – Jean-Michel MARMILLON
Relations Presse Financière
+33 1 53 67 36 73 / jmmarmillon@actus.fr

Image 7 – Lauranne GUIRLINGER
Relations Presse Corporate
+33 1 53 70 74 18 / lguirlinger@image7.fr



⚠ Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Prodways Group des actions (les « Actions ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Prodways Group n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « Etats membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou

l'autre des Etats membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Prodways Group d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« offre au public d'Actions » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Actions objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les Etats membres. La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Prodways Group n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Les Actions n'ont pas été et ne seront pas admissibles à des fins de vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et, par conséquent, toute offre ou vente des Actions au Canada



3D PRINTERS & MATERIALS | PRODUCTS

Entrez dans la révolution industrielle 4.0

sera faite sous le régime d'une dispense des exigences d'établissement d'un prospectus prévues dans ces lois sur les valeurs mobilières. Les Actions font l'objet de restrictions de transfert et de vente dans certains pays, y compris au Canada.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Prodways Group est présente.

Oddo & Cie, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 11 mai au 10 juin 2017 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions Prodways Group, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions Prodways Group et sont susceptibles d'affecter leur cours.